

J'habite à Montréal et j'appuie les recommandations qui font l'objet de cette consultation :

- Livrer les circulaires seulement là où une autorisation est affichée;
- Bannir les sacs de plastique pour ces circulaires;
- Remettre des amendes aux entreprises contrevenantes.

Je considère que la politique actuelle à l'égard des circulaires est problématique sur plusieurs points et qu'il est important qu'elle soit modifiée. Premièrement, les circulaires ne devraient être distribuées qu'aux résidents qui affichent clairement qu'ils en veulent une au moyen d'un autocollant. Présentement, une circulaire ne peut pas être déposée aux portes qui affichent un autocollant indiquant que le résident n'en désire pas. Cependant, cette règle est fréquemment enfreinte et des circulaires se retrouvent souvent sur des balcons avec un tel autocollant. C'est donc dire que le citoyen a fait l'effort de s'en procurer un et que ses efforts et sa volonté n'ont pas été respectés. Gageons que s'il fallait un autocollant pour montrer qu'on désire recevoir des circulaires, seules les personnes qui veulent vraiment en recevoir se procureraient un autocollant et que les entreprises de distribution des circulaires seraient beaucoup plus enclines le respecter et le rendre accessible. De plus, il est clair que beaucoup de personnes ne se procurent pas d'autocollant interdisant la distribution de circulaires par paresse ou par simple indifférence. En changeant le système d'autocollant, ces personnes ne recevraient pas un produit qui ne les intéresse pas et beaucoup moins de papier et de plastique se retrouverait à la poubelle ou au recyclage chaque semaine.

Deuxièmement, les circulaires devraient être distribuées dans un contenant pouvant être recyclé de la même manière que leur contenu et non dans un sac de plastique, non seulement parce que beaucoup de gens ne savent pas qu'il faut sortir les papiers du sac pour que le tout soit recyclé et pour réduire notre utilisation du plastique, mais aussi parce que la raison pour laquelle le sac de plastique est utilisé (il résiste mieux à l'eau et protège mieux les circulaires) est souvent mauvaise en raison de pratiques de distribution déplorables. En effet, dans mon cas le circulaire n'est que très rarement accroché à ma porte et est plutôt laissé sur le balcon, et ce quel que soit le temps et à la merci des infiltrations d'eau. À mon ancien domicile, le balcon donnait sur quatre appartements et les quatre circulaires n'étaient jamais accrochées. Ils étaient souvent humides ou recouverts de poussière parce qu'ils avaient été laissés sur le sol. D'autre part, je me suis rendu compte un jour de printemps que des circulaires avaient trainés sur le balcon sous la neige pendant tout l'hiver. Il est bien sûr inutile de consulter une circulaire vieille de plusieurs semaines, sans mentionner le risque de glisser sur du plastique caché sous la neige.

Enfin, le problème majeur du système de distribution actuel des circulaires est que les distributeurs ne respectent ni les citoyens qui reçoivent leur produit ni les règles actuelles encadrant leur pratique. En effet, le système d'autocollant devrait déjà permettre de ne pas recevoir de circulaire, mais il est très peu respecté. Il suffit de se promener rapidement dans la rue pour constater le problème de non-respect des autocollants. En ce qui me concerne, j'ai souvent eu des logos indiquant que je souhaitais ne pas recevoir de circulaire et j'ai aussi souvent reçu des circulaires malgré tout. À mon adresse actuelle, je ne me suis même pas donné la peine : je vis au deuxième étage d'un duplex et j'ai vu que le camelot qui livre les circulaires ne prend pas la peine de monter les marches, mais lance plutôt son colis sur le balcon à partir du trottoir! Impossible donc qu'il voit si j'ai un autocollant ou non. La façon de faire actuelle ne

serait pas autant problématique si on pouvait avoir un système fiable pour ne pas recevoir de circulaire et si on pouvait avoir confiance en lui. Comme le montrent les plaintes émises à leur sujet, les circulaires sont souvent considérées comme inutiles et comme du gaspillage et les citoyens ne sont pas indifférents à ce problème. Aujourd'hui, alors que des citoyens font des efforts importants pour réduire au minimum leurs déchets personnels, que des lois sont proposées pour limiter les contenants et les ustensiles à usage unique et que de plus en plus de gens sont conscients des déchets qu'ils produisent, il est plus important que jamais de nous permettre de refuser les circulaires facilement et de manière efficace. Pour toutes les personnes qui font des efforts pour réduire les déchets qu'elles produisent, l'impuissance devant la réception d'une circulaire volumineuse et composée entre autres de plastique est très décourageante. En effet, comment ne pas sentir que nos efforts sont vains quand on voit que les circulaires constituent une portion importante de notre bac de recyclage et qu'on ne parvient pas à empêcher que ces circulaires soient déposées chez nous? Personnellement, les circulaires ne sont pas les bienvenus chez moi, et pourtant, malgré les mesures en place qui devraient me permettre de les refuser, j'en retrouve un lancé sur mon balcon toutes les semaines. Cet objet, parfois sale, m'est imposé et il me revient alors de m'en débarrasser. C'est pourquoi je le considère comme un déchet.

Pour toutes ces raisons, il est important de changer le système de distribution actuel des circulaires pour que seuls ceux qui en veulent un le reçoivent, pour ne pas décourager les citoyens dans leurs efforts de réduction des déchets et, par respect pour les citoyens, il faut que les distributeurs se soumettent à ces lois et que des pénalités soient appliquées aux contrevenants.

Antoine Choquette-Giguère